

Postulat

Moins de plastique dans les poubelles communales

Selon une enquête de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement), les matières plastiques représentent près de 15 % des ordures ménagères. En Suisse, la consommation annuelle est d'environ 1'000'000 tonnes de matières plastiques, soit 125 kg par personne, dont 45 kilos sont constitués d'emballages. Les sacs en plastique dans ce total représentent environ 3'000 tonnes, soit 0,5%.

La consommation de matières plastiques ne cesse d'augmenter. On observe une accumulation tant en mer que dans les sols des différents pays. Ces déchets se fragmentent en particules et intègrent la chaîne alimentaire.

Il est évident pour tout un chacun que cette problématique prend une dimension inquiétante.

La consommation des sacs en plastique est une problématique qui nous touche tous et c'est également un sujet sur lequel nous avons les moyens d'intervenir.

Il est important de sensibiliser les nouvelles générations, de mieux réfléchir aux gestes quotidiens, de se concentrer à créer des alternatives viables afin de réutiliser cette matière et de proposer de nouvelles solutions afin de réduire sa consommation.

C'est pour avancer dans cette lutte contre le plastique que je vous propose d'étudier une alternative écologique aux sachets plastiques utilisés pour ramasser les crottes de chien en ville. En effet, il existe aujourd'hui des sacs biodégradables, compostables et en plus issu de produits recyclés.

Par ce postulat, je demande donc au Conseil Municipal d'étudier le remplacement des sachets en plastique pour ramasser les crottes de chien par des ramasse-crottes en papier ou en matière biodégradable comme par exemple en amidon de maïs.

Porrentruy, le 3 octobre 2019

Pour le groupe PDC-JDC

Elodie Gschwind

